

Avant-propos

Ce livre restitue les travaux du colloque du 11 octobre 2012 consacré à la « La grève enseignante, en quête d'efficacité ». Il se situe dans la continuité de celui que l'Institut de Recherches de la FSU¹ avait édité pour publier les actes du colloque de décembre 2006 sur « La naissance de la FSU ». Il en diffère cependant car le colloque de 2012 constitue une première.

D'abord sa préparation ne revient pas à l'Institut de Recherches de la FSU seul, même s'il en a été le maître d'œuvre. Elle repose en effet sur un double type de partenariat, permettant ainsi une approche ouverte du sujet ambitieux que nous avons décidé de traiter. Elle scelle en premier lieu la collaboration entre deux instituts de recherches syndicaux d'une même famille, celui de la FSU et l'IRHSES². Mais sa mise en route résulte aussi d'un partenariat avec deux instituts universitaires, le CURAPP (Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique de l'université d'Amiens) représenté par Bertrand Geay, et le Centre de recherches historiques de l'université de Paris VIII présidé par Danièle Tartakowsky. Nous remercions donc ces deux instituts universitaires d'avoir bien voulu apporter leur caution scientifique en présidant une séance et en nous proposant des communications. Ajoutons nos remerciements à notre ami René Mouriaux, qui a accepté la présidence d'une séance et dont la grande connaissance de l'histoire politique et syndicale reste toujours précieuse. Ainsi qu'à André Robert qui a soutenu le projet et a bien voulu tirer les conclusions de la journée d'études.

Remercier ces universitaires ne signifie pas que nous ne mesurons pas au même prix le concours d'autres professeurs, qu'on appelait aussi universitaires jusque dans les années 1960, historiens ou non, actifs ou retraités, et en même temps militants syndicalistes. Certains sont auteurs de thèses sur l'histoire du syndicalisme enseignant. D'autres ont fait connaître leurs recherches par des articles et des livres. D'autres enfin ont été ou sont toujours des militants syndicalistes chargés de responsabilités importantes et ont participé à la construction et l'histoire de la FSU.

Cette diversité des intervenants, universitaires et syndicalistes, nous l'avons voulue, à travers trois types d'intervention : des communications classiques, des notes écrites et la participation à une table ronde. A cela plusieurs raisons auxquelles nous attachons beaucoup de valeur. Nous pensons en effet qu'il n'y a que des avantages à confronter les analyses de spécialistes de sciences voisines mais distinctes que sont l'histoire, la sociologie et les sciences politiques. Mais surtout – ce qui fait l'originalité de l'approche d'instituts de recherches comme les nôtres –, l'expérience nous a enseigné à apprécier les fruits du croisement des regards des acteurs militants et des analyses des scientifiques pour appréhender la compréhension des faits, y compris dans la longue durée.

Le sujet s'y prêtait : la grève enseignante. Une grève particulière à bien des égards, dont on pourrait retenir d'emblée trois caractères permettant de tracer des pistes pour des problématiques.

Le premier réside dans l'impact de la cessation du travail par les enseignants : elle ne porte pas atteinte à la « plus-value capitaliste »; elle ne fait pas perdre d'argent à « l'Etat-patron ».

¹ Institut de Recherches Historiques, Economiques, Sociales, Culturelles (IRHESC) fondé en 1994 par la FSU.

² Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les Enseignements de Second degré fondé en 1985 par le SNES

Les moyens de pression des syndicats enseignants par la grève sur le pouvoir politique ne sont donc pas exactement de même nature que ceux des autres travailleurs, en particulier non-fonctionnaires sur leurs employeurs, même s'ils se situent dans le même système politique, économique et social.

Le second est historique. Pendant très longtemps la grève, marqueur de l'identité ouvrière, n'a pas fait partie des pratiques ni de la culture des enseignants. Respectueux de la loi, des valeurs républicaines, attachés à leur mission d'éducateurs, ils n'ont pas osé enfreindre massivement l'interdiction aux fonctionnaires de faire grève durant toute la IIIe République et sous le régime de Vichy.

Le troisième relève également de l'Histoire mais aussi du Droit. Si à partir de 1946, les fonctionnaires ont obtenu le droit plein et entier de faire grève, garanti par le statut général de la fonction publique, ils ont dû l'exercer dans le cadre des lois qui le réglementent. Or ce droit a été de plus en plus réglementé, dans ses formes, ses préavis, ses rétorsions financières.

Le présent ouvrage ne se présente pas comme des actes à proprement parler : il ne publie pas toutes les interventions des participants, fort diverses et toujours difficiles à résumer. Nous avons fait le choix en effet d'un livre aux dimensions modestes et largement accessible aux lecteurs. La richesse du colloque est cependant bien retranscrite à travers la publication de l'introduction, des différentes communications et notes écrites, du débat de la table ronde et de la conclusion.

Terminons en formant le vœu que la diversité d'approches de l'histoire de cette grève particulière qu'est la grève enseignante, permette une réflexion ouverte, une analyse lucide de notre propre histoire, afin d'être mieux à même d'affronter les défis présents et à venir.

Gérard Aschieri

Président de l'IRES

Alain Dalançon

Président de l'IRHSES

La préparation du colloque est le résultat du travail de toute une équipe auprès de Laurent Frajerman qui en a assuré sa direction : Nada Char, Jackie Viel, Gérard Blancheteau, Jean-Michel Drevon et Gérard Aschiéri pour l'institut de la FSU, et du côté de l'IRHSES : Alain Dalançon, Gérard Réquigny et Françoise Chevalier.

Evelyne Rognon a transcrit le débat de la table ronde, Nada Char a revu les textes des communications avec leurs auteurs et Laurent Frajerman a assuré la coordination de l'ensemble de cette publication.